

M. Marshall: En raison de la très forte augmentation des prix et de la grandeur des terrains dont les anciens combattants ont besoin, le ministre prendra-t-il les mesures nécessaires pour réduire les versements à l'acre en vertu de la loi en diminuant la limite d'une demi-acre moins 20 p. 100 à l'intention des anciens combattants admissibles?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, il s'agit là aussi d'une politique gouvernementale qui serait annoncée en temps opportun.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LA REPRISE DES HOSTILITÉS—LES MESURES DE SÉCURITÉ RELATIVES AUX OBSERVATEURS CANADIENS

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donné les rapports indiquant une reprise intense des hostilités au Vietnam, le ministre pourrait-il renseigner la Chambre sur la position actuelle des observateurs canadiens, notamment quant à leur sécurité, et nous faire savoir s'il envisage des changements?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu du gouvernement de la République du Vietnam une protestation contre les activités des troupes communistes dans cette région. Nous l'avons reçue, non à titre de membre de la Commission internationale de contrôle, mais à titre de membre de la Conférence internationale sur le Vietnam. En d'autres termes, cette protestation a été adressée à tous les membres de la Conférence. Le Commission elle-même continue à essayer de faire son travail malgré des difficultés croissantes, mais elle ne nous a pas avertis encore qu'il lui fallait, selon elle, se retirer de certaines localités où se trouvent ses agents.

* * *

LES PÊCHES

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE—LA DEMANDE DE RETRAIT DE CERTAINES PROVINCES ET CONSERVERIES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches. Étant donné que de nombreuses entreprises de traitement du poisson ont subi des pertes dans leurs opérations de l'année dernière, et que de nombreuses questions au sujet des opérations financières de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce demeurent sans réponse, le ministre a-t-il reçu de la part d'une entreprise de traitement du poisson ou de certaines provinces des demandes de retrait de l'Office.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, à l'exception de l'Office lui-même, il n'est pas vrai que les pêcheurs ou les poissonneries aient perdu de l'argent. C'est surtout l'Office qui a subi des pertes.

Questions orales

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le règlement. On m'a informé que les coopératives de pêcheurs de la Saskatchewan avaient perdu \$108,000 l'année dernière.

* * *

LES CRUES

LAC ONTARIO—DEMANDE DE FOURNITURE DE SACS DE SABLE AUX RIVERAINS

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Environnement. En raison des nombreux cas d'urgent besoin de sacs de sable pour parer à la montée des eaux du lac Ontario et de la baie de Quinte, le ministre et ses fonctionnaires prendront-ils des mesures pour mettre des sacs de sable à la disposition des propriétaires dont les propriétés sont menacées d'inondation pendant cet état d'urgence?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, les propriétaires devraient demander ce secours aux paliers de gouvernement auxquels ils paient des impôts fonciers.

M. Alkenbrack: Monsieur l'Orateur, je ferai remarquer au ministre que ces eaux sont sous juridiction fédérale.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LA CONCESSION DE TERRAIN À LA COMINCO (WRIGLEY)—L'OPPORTUNITÉ D'UN MORATOIRE—LE RÉGLEMENT DES RÉCLAMATIONS—LA QUESTION DES DROITS ABORIGÈNES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest a signalé récemment dans les journaux la ruse à laquelle le gouvernement a eu recours pour accorder un permis à Cominco à Fort Wrigley contre le gré des conseils de bandes et des conseils d'établissement, ce qui a entraîné la déposition de l'avis d'opposition au sujet des terres, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement est maintenant prêt à accorder un moratoire en ce qui a trait à l'aménagement dans la région touchée jusqu'à ce qu'il ait été fait droit à ces réclamations à l'égard des terrains?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous avons offert à plusieurs reprises aux Indiens des Territoires du Nord-Ouest le choix quant aux terres qui leur reviennent en vertu des traités nos 8 et 11, et notre position à ce sujet est toujours la même. Nous espérons qu'ils feront un choix, et il n'en tient qu'à eux de décider quelles seront les terres indiennes dans cette région.

[Traduction]

M. Dinsdale: Comme la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest a signalé dans un communiqué qu'un avis d'opposition visant la plus grande partie de la vallée du MacKenzie se fondait sur les revendications possibles des droits aborigènes des Indiens des Territoires du Nord-Ouest, le ministre voudrait-il nous faire